



GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port
13002 MARSEILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU SAMEDI 25 NOVEMBRE

La réunion se déroule à 9 h au siège du GACP.

Membres présents : MM. Christophe Chouraki , Régis Laval, Bernard Paoli, Yves Suglia, Loïc Doudet, Jo Lombino, Jean Louis Morales, Richard Mouton, Philippe Bourges, Yvan Cros

Membres excusés : MM. Guillaume Manfredi, Malika Douida ,André Marzullo,

Ordre du jour :

- 1) Accueil des nouveaux PLD.
 - 2) Désignation des PLD présentés à la prochaine commission des postes à flot
 - 3) Mise en œuvre de notre décision concernant l'abandon du libre-service et le changement de porte d'entrée dans le local.
 - 4) Remplacement ou réparation de la machine à glaçons
 - 5) Points sur les derniers échanges avec la mairie de secteur
 - 6) Comptes rendu des réunions du Groupement et de la FSN 13.
 - 7) Organisation de la galette des rois en janvier
 - 8) Questions diverses
-
- 1) Le CA accueille 2 nouveaux PLD : Mme Perrot Roxane et M. Perrot Martin. Christophe leur présente le GACP et ses valeurs en leur faisant signer la charte de bonne conduite avec remise des statuts. Bernard récupère les documents de M. Perrot pour les transmettre à la Capitainerie.
 - 2) Le 12 décembre, une nouvelle commission de poste à flot est organisée par la Métropole. Christophe présente au CA les 2 postulants au statut de sociétaire qui sont MM. Gutierrez et DE Widt. M. Laugery dont le bateau bénéficie du statut de patrimoine ne rentre pas dans le quota de la zone virtuelle.
 - 3) Le matériel de cuisine a été rangé dans un placard fermé à clé. Les permutations des portes d'entrée ainsi du frigo avec le radiateur se feront dans les semaines à venir par Jean Louis et Régis. Christophe se charge de la communication.
 - 4) D'après Régis, la machine à glaçons nécessite, dans un premier temps, un nettoyage sérieux et approfondi. Richard se propose de le faire.
 - 5) La mairie de secteur propose d'offrir un cadeau de fin d'année aux sociétaires âgés de plus de 60 ans. Le CA établit la liste. Christophe se charge de la diffuser auprès des services municipaux.
 - 6) Bernard, ayant assisté aux deux réunions fait un compte rendu auprès du CA qui décide à l'unanimité de payer, à nouveau, la cotisation fédérale (550 €).
 - 7) La galette des Rois du GACP sera organisée le 7 ou 14 janvier à 14 h dans une salle qui reste à déterminer pour plus de confort et de convivialité. Une information sera diffusée ultérieurement. Bernard se charge de réserver une salle
 - 8) *L'AG du GACP se tiendra soit le 14 mars soit le 24 mars à 8 h 30. Les précisions seront communiquées ultérieurement. Bernard se charge de réserver une salle * Le repas de fin d'année du CA sera organisé au restaurant de M. De Widt qui avait apporté une aide majeure dans l'organisation de la paëlla. * A la demande des Régis, une décoration de Noël sera installée sur l'estacade.


L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la réunion à 12h

Le Président



C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général



B. PAOLI